

COMMISSION JEUNES

PV du 25/10/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR

Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr Alain DROUIN,

Absents excusés : Mr Patrice BOFFELLI, Mr David CARRASCO

CATEGORIE U12/U13

Les clubs qualifiés pour les 8é de finale de la coupe de l'Aude sont :

1. FUN2
2. FAC 2
3. FAC 3
4. EGM1
5. FCCM 2
6. FAC 1
7. FCCM 1
8. TRAPPEL 1
9. OCSM 2
10. GOAL 1
11. FUN 1
12. CONQUES 1
13. HMO 1
14. TREBES 1
15. FUN 3
16. BRIOLET 1

Comme stipulé précédemment, un club ne peut être représenté que par 2 équipes maximum en finale départementale du pitch. Les équipes du FAC 3 et du FUN 3 sont donc remplacées par les 2 meilleurs des 15 poules selon les règles établies.

Le SC Narbonne Montplaisir 1 et l'OCSM 1 sont donc repêchés en finale départementale Pitch.

Le tirage au sort de la coupe de l'Aude U13 et du challenge Peytavy aura lieu le jeudi 2 novembre aux environs de 18h45 (horaire à préciser). Les rencontres se dérouleront le 18/11

CATEGORIE U15

- Le compte district du Club de Cuxac ayant été débité 2 fois suite au forfait de leur équipe U15, celui-ci sera crédité de la somme de 71€
- Suite à un bug informatique la coupe U15 n'apparait pas sur le site du District, merci de prendre connaissance de vos rencontres sur footclubs.

CATEGORIE U17

- **Niveau 1**
 - o Journée du 21/10 OCSM – Trapel : **Forfait Trapel Amende 39€**
 - o Journée du 21/10 EGM – Trapel 2 : **Forfait Trapel Amende 39€**

DIVERS

- **La commission autorise le club de Limoux à organiser son tournoi annuel :**
 - o Le mercredi 8 mai catégories U6-U7 et U10-U11
 - o Le jeudi 9 mai catégories U8-U9 et U12-U13.

Le Président

M. Jérôme Tisseur

